

SEANCE DU 5 MARS 2018

Le cinq mars deux mille dix-huit, à 20 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Bourdeaux, sous la présidence de Monsieur CHALAMET Maire,
Présents : Mmes M. DESSUS, C. PEYSSON. MM. O. ARIENTI, M. BELLE, S. BESSE, C. CROUZET, J-M. BUISSON, F. PEYSSON, S. PRUNENEC, C. CUEFF, J-Y. ROSSIGNOL et J. TURC.
Absents excusés : Mme M. MARTIN (*procuration M. DESSUS*)
Secrétaire : Mme C PEYSSON

Approbation du compte rendu du conseil du 5 février, à l'unanimité.

Prochaines séance du conseil municipal :

- Le lundi 9 avril 2018 à 19h
Secrétaire J-Y ROSSIGNOL. - Sujet principal : Budgets primitifs 2018

*** Pour informations**

Calendrier réunions diverses :

Commission embellissement : le 7/03 à 10h30 (préparation de l'été et visite du Rastel)
Conseil Communautaire : le 15/03 à 18h à la salle des fêtes de Bourdeaux
Commission des travaux : le 19/03 à 14h pour l'ouverture des plis pour les ruines du Châtelas
Commission des finances : le 28/03 à 19h en mairie
Projet de Centre d'Incendie et de Secours : le 20/04 à 9h en mairie

- Contrat de rivière signé le 1^{er} mars 2018 à Sauzet. Deux dossiers prioritaires : Les stations d'épuration de Bourdeaux et Dieulefit.
- Départ en retraite d'Alain VILARD (Directeur Général de DAH) le 30 mars à Valence.
- Antoine BEUDIN, MNS, revient en juillet et août 2018 à la piscine de Bourdeaux. Les régisseurs des entrées sont Angèle VETTORELLO en juillet et Raquel PLECHE en août.
- Assemblée Générale de la Médiathèque le 8 mars 2018 à 18h.
- Assemblée Générale de l'ADASS le 14 mars 2018 à 20h.
- Conférence / Débat « Dignité et fin de vie » par E. FIAT le 28 mars à 10h45 à la Halle de Dieulefit.
- Flyer pour le stationnement sauvage dans le village.
- Journée citoyenne le samedi 26 mai, en collaboration avec les Echos de Couspeau, les Amis du Pays de Bourdeaux et la médiathèque.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Il est rappelé que par délibération en date du 09 DECEMBRE 2010, le droit de préemption urbain (DPU) s'applique sur la totalité des zones urbaines (Zone U) et d'urbanisation future (Zone AU) du PLU approuvé le 25/08/2010. Il est présenté la DIA suivante concernant le tènement immobilier cadastré section F n°209 sis « Le Village » appartenant aux consorts HOLVECK, formulée par l'étude de Maître PIQUEMAL (de PUY ST MARTIN).

Le Conseil municipal, décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, de ne pas user de son droit de préemption.

2. Budget Général : Compte Administratif et Compte de Gestion 2017.

Le Conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif de 2017, constate les résultats suivants:

Exploitation :

Dépenses :	663 150,94 €
Recettes :	705 194,40 €
Résultat 2017 :	+ 42 043,46 €

Résultat antérieur :	316 846,73 €
Excédent de clôture :	+ 358 890,19 €

Investissement :

Dépenses :	153 207,36 €
Recettes :	239 711,05 €
Résultat 2017 :	+ 86 503,69 €

Résultat antérieur :	- 33 866,37 €
Excédent de clôture :	+ 52 637,32 €

- Constate que les résultats du Compte de Gestion sont identiques à ceux du Compte Administratif,
- Approuve le Compte de Gestion 2017
- Adopte le Compte Administratif 2017

3. Service Assainissement : Compte administratif et compte de gestion 2017.

Le Conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif de 2017, constate les résultats suivants :

Exploitation :

Dépenses :	45 924,89 €
Recettes :	50 237,83 €
Résultat 2017 :	+ 4 312,94 €

Résultat antérieur :	40 753,47 €
Excédent de clôture :	+ 45 066,41 €

Investissement :

Dépenses :	12 853,51 €
Recettes :	34 770,72 €
Résultat 2017 :	+ 21 917,21 €

Résultat antérieur :	238 471,30 €
Excédent de clôture :	+ 260 388,51 €

- Constate que les résultats du Compte de Gestion sont identiques à ceux du Compte Administratif,
- Approuve le Compte de Gestion 2017
- Adopte le Compte Administratif 2017

4. Questions diverses.

Convention de mise à disposition d'un bureau situé au 1^o étage de l'immeuble « La Recluse ».

La Maire informe qu'il a rencontré Mr BERGERON, kinésithérapeute au plateau médical de Bourdeaux, qui vient de terminer une formation de rééducation vestibulaire et qui a besoin d'un nouvel espace à cet effet, en plus de celui dont il dispose. Il lui est proposé le local partagé entre la podologue et l'assistante sociale, pour 2 demi-journées par mois. Loyer 40 € / mois (pas d'avance sur charges). Le Conseil Municipal accepte.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS

Martine Dessus :

- Donne des informations concernant le projet d'un éventuel accueil d'une famille de réfugiés à Bourdeaux : comme prévu le film " une famille Syrienne " a été projeté dans le cadre du cinéma « F.O.L. » le 20/02/2018 à la salle des fêtes. Il y a eu 50 entrées, puis un moment d'échanges avec environ 30 personnes, des élus de Bourdeaux et des personnes appartenant à un collectif de Nyons venues partager leur expérience d'accueil. L'objectif de cette soirée était de savoir s'il était possible de créer un collectif sur notre territoire afin d'envisager un tel accueil. A ce jour, 45 personnes ont laissé leurs coordonnées car intéressées par ce projet. Prochaine réunion le mardi 20 mars à 19H30 à la Maison Des Associations.

- Signale le sol carrelé très glissant et donc dangereux à l'entrée de l'Office du Tourisme et du SIVOM en cas d'intempéries.

- Informe, dans le cadre du Projet Régional de Santé Auvergne Rhône Alpes 2018-2028, du lancement d'une consultation concernant les problématiques santé rencontrées sur nos territoires .Les communes sont encouragées à faire suivre leurs observations d'ici fin avril 2018. A suivre.

Catherine Peysson

- S'interroge sur la numérotation des maisons dans le village. Il avait été décidé en Conseil Municipal de numéroter les parcelles de 2 manières : dans le village, un système pair 2/4/6 d'un côté de la rue et impair 1/3/5 en face et un système métrique à l'extérieur du village, pour se repérer facilement. Or, ce n'est pas ce qui a été réalisé dans les rues du village. Les places, elles, ont été bien numérotées. Patrick CHALAMET se rapproche de la société qui a établi le listing et la numérotation.

- Questionne le Conseil Municipal sur le devenir du bar de la piscine cet été. Jean-Maxime Buisson contacte rapidement l'UCIA pour savoir si cela intéresse un commerçant de Bourdeaux.

Sinon, la Commune est-elle en capacité d'embaucher une personne, par exemple l'après-midi, pour ouvrir cet espace ? A suivre.

Francis Peysson

- Informe qu'à l'AG des Echos de Couspeau, il a été fait mention d'une « Boîte à Idées », fabriquée par Billy Billard tailleur de pierre à Bourdeaux, gérée par les Echos, où recueillir des idées sur des sujets comme le développement durable, la solidarité, etc... Mais où la poser ? Réflexion en cours.

- Annonce que la manifestation « Murets d'art », qui aura lieu du 1^{er} au 7 octobre 2018 à Bourdeaux avec la présence de 5 artistes, nécessite de trouver un hébergement pour au moins 2 d'entre eux.

Coût pour la Commune de 500 €, avec la réalisation dans la Viale de 3 œuvres d'art pérennes et 2 plus éphémères.

- Informe qu'un groupe de jeunes de 13 à 17 ans, sous l'égide de la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux, participera à un chantier la dernière semaine de juillet 2018 dans la Viale. En plus des animateurs « Jeunesse » de la CCDB, ils seront encadrés par Alain SEINERA de l'association « Les Amis du pays de Bourdeaux », avec du matériel prêté par Henri ARNAUD (maçon bourdelois retraité).

- Propose le « repas des élus et du personnel communal » le vendredi 27 avril à la Table d'Aimer.

- Fait part de la proposition de Didier HUTIN de nous fournir des photos du pays de Bourdeaux pour illustrer le site de la mairie.

- Annonce que le 2/06 aura lieu au stade de Barriquet un tournoi des Grands Anciens du Rugby au profit de la lutte contre la mucoviscidose, avec repas le soir à la salle des fêtes de Bourdeaux et retransmission de la finale du Top 14.

Jack Turc

- Informe que la pose des numéros de l'adressage postal reprend le 6/03 pour la partie des écarts (extérieur du village).

- Souhaite faire déposer les anciens panneaux d'information en bois très vétustes (Place de la Chevalerie). Accord lui est donné.

Michaël Belle

- Propose, afin de continuer les équipements techniques de la salle des fêtes :

* L'installation d'une box internet, qui pourrait servir également au local voisin « Ex Groupama » (association du Châtelas)

- La réalisation de rangement de matériel

Jean-Maxime Buisson

- Propose l'installation d'un panneau d'information numérisé, par exemple à la salle des fêtes, pour diffuser des informations en lien avec les associations, la mairie, la programmation de la salle des fêtes, etc.
Coût d'achat : environ 10 000 €, mais peut également se louer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 25.